

Dix ans dans la vie parlementaire

Gary Levy

Au printemps 1978, Pierre Trudeau était premier ministre du Canada et René Lévesque, premier ministre du Québec. Les autres chefs de gouvernement étaient alors Bill Bennett (Colombie-Britannique), Peter Lougheed (Alberta), Allan Blakeney (Saskatchewan), Sterling Lyon (Manitoba), Bill Davis (Ontario), Richard Hatfield (Nouveau-Brunswick), Gerald Regan (Nouvelle-Écosse), Alexander Campbell (Île-du-Prince-Édouard) et Frank Moores (Terre-Neuve). En février de cette même année, le Conseil de la Région canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth décidait de créer un bulletin d'information pour tenir les législateurs au courant des activités de l'Association.

Aucun des présidents à la réunion de 1978 n'est encore en poste aujourd'hui. Dans l'ensemble, le corps des députés se renouvelle environ aux trois quarts tous les dix ans. En mars 1978, il y avait 1 131 députés dans les quatorze assemblées législatives du pays. De ce nombre, seulement 301 sont toujours en poste ! La répartition par assemblée est la suivante :

T. du N.-O.	2
Yukon	1
Chambre des communes	112
Sénat	47
Colombie-Britannique	11
Alberta	15
Saskatchewan	15
Manitoba	12
Ontario	31
Québec	16
Nouvelle-Écosse	12
Nouveau-Brunswick	8
Terre-Neuve	15
Île-du-Prince-Édouard	4
Total	301

Ces chiffres ne tiennent pas compte des députés qui ont été défaits pour ensuite être réélus ou de ceux qui sont passés d'une assemblée législative à une autre. Contrairement à ce qu'on serait porté à croire, il semble y avoir à peu près autant d'anciens députés fédéraux au sein des assemblées législatives provinciales que d'anciens députés provinciaux à la Chambre des communes.

Le Sénat constitue, bien sûr, un cas d'exception. Des 57 sénateurs nommés depuis 1978, près de la moitié sont d'anciens députés provinciaux ou fédéraux.

Avec les années, la Revue n'a pas seulement tenu la chronique des allées et venues des parlementaires à tous les paliers. En effet, l'index cumulatif reproduit dans ce numéro donne une idée du nombre et de la variété des articles parus. On trouve, par exemple, des études sur la réforme de la procédure, sur les privilèges, sur le bureau du président, sur les comptes publics, sur la réforme électorale, sur le rôle des simples députés et sur bien d'autres sujets négligés par la presse populaire. Nous avons également publié des articles sur la Constitution, les partis politiques, les conflits d'intérêt, le lobbying, la langue et sur diverses autres questions.

Un coup d'œil sur les numéros des dix dernières années suffit à nous rappeler le rôle crucial joué par les assemblées législatives dans bon nombre des principaux événements politiques de la dernière décennie – le débat sur le référendum au Québec ; la défaite du gouvernement conservateur en Ontario à la suite de la décision du Parti libéral et du NPD de former une coalition ; le débat sur la question de la langue à l'assemblée législative du Manitoba ; le regain de popularité du parti conservateur en Saskatchewan ; l'obstruction systématique de l'opposition en Colombie-Britannique qui s'est soldée par l'expulsion du chef de l'opposition ; le débat sur la division des Territoires du Nord-Ouest et le premier scrutin mettant en présence divers partis politiques au Yukon ; la constitution en Alberta d'une opposition plus importante en nombre ; le débat sur l'expulsion d'un député en Nouvelle-Écosse ; le balayage libéral au dernier scrutin provincial tenu au Nouveau-Brunswick.

Bien des événements mémorables dont la Chambre des communes a été le théâtre, ont également fait l'objet d'articles ou de comptes rendus dans la Revue – la défaite du gouvernement Clark en 1979, la « crise de la sonnerie d'appel » et le boycott de 14 jours de la Chambre des communes ; le rapport des comités Lefebvre et McGrath sur la réforme parlementaire ; la démission du président Bosley et l'élection de son successeur par scrutin secret auprès de tous les députés de la Chambre ; la question de la réforme du Sénat ; les répercussions de la Charte des droits et de l'Accord du lac Meech.

La Revue a subi bien des changements au fil des ans. En 1978, un comité de rédaction provisoire, constitué de bénévoles de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Québec, de



Présidents, greffiers et observateurs lors de la réunion du Conseil régional du Canada de l'APC (Martine Bresson)

la Nouvelle-Écosse et de la Chambre des communes, était réuni sous la direction de Henry Muggah, greffier de l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. Le premier numéro, publié en juin 1978, renfermait essentiellement des articles rédigés par les membres du comité et par le personnel du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement. Un deuxième numéro a été publié au cours de cette même année, et trois autres en 1979, à différents intervalles.

En 1980, la Bibliothèque du Parlement a consenti à offrir les services d'un directeur à temps partiel. Un autre employé de la Chambre des communes a également été affecté à la Revue. Dans les quelques années qui ont suivi, la Revue a connu une transformation lente mais constante. Un nouveau titre lui a été donné — *Revue parlementaire canadienne* — pour tenir compte de sa portée accrue et de son rôle de véhicule d'échange de renseignements sur les institutions parlementaires entre les députés, le personnel et les autres personnes intéressées aux questions parlementaires au Canada et aux États-Unis. Des correspondants de différentes provinces ont accepté de préparer régulièrement des comptes rendus sur les activités de leurs assemblées législatives respectives.

Le processus de production a également évolué. Les premiers numéros étaient dactylographiés à la machine à écrire électrique, puis envoyés directement à l'imprimeur. Par la suite, on est passé à la photocomposition qui, au tout début, se faisait à partir de la copie dactylographiée, avant qu'on ne commence à se servir du traitement de textes. Plus

tard, on a commencé à se servir d'un modem pour transmettre la copie préalablement codée à la photocomposition. En 1987, la Revue s'est entièrement convertie à l'éditique, devenant ainsi l'un des premiers périodiques à tirage limité au Canada à être produit à l'aide des nouvelles techniques de publication assistée par ordinateur.

Avant 1983, la distribution de la Revue était limitée aux parlementaires et au personnel, même si elle était aussi envoyée gratuitement à tous ceux qui en faisaient la demande. Toutefois, dès que la Revue a commencé à figurer dans les répertoires canadiens et américains, le nombre de demandes s'est accru de telle sorte qu'il a fallu demander un prix d'abonnement aux lecteurs non parlementaires. Bon nombre de bibliothèques et d'institutions en Amérique du Nord et à l'étranger sont maintenant abonnées à la Revue.

Depuis la Confédération, une centaine d'années se sont écoulées sans que les institutions parlementaires canadiennes ne connaissent de véritables transformations. Au cours de la dernière décennie, et en particulier depuis 1982, d'importantes réformes constitutionnelles ont donné le ton à une vague de changements qui risque de transformer sensiblement nos institutions et notre paysage politique. Les assemblées législatives en sont encore à peser le pour et le contre de certains de ces changements. Les collaborateurs de la *Revue parlementaire canadienne* ne risquent donc pas d'être en panne d'inspiration au cours de la prochaine décennie, puisque la vie parlementaire canadienne promet d'ores et déjà d'être fertile en rebondissements. ▼